

Qu'est-ce qu'un francophone¹ ?

Alexandre Wolff
Responsable de l'Observatoire de la langue française

De séminaires de recherche en enquêtes de terrain, les travaux scientifiques consacrés à la définition d'un locuteur d'une langue se sont multipliés et la Francophonie y a pris une large part. Parfaitement légitimes et très utiles à la compréhension fine de situations linguistiques dont la complexité est la règle (très peu de territoire étant unilingues), ces apports s'enrichissent même souvent de réflexions sur les rapports psychiques, émotionnels, sociaux ou politiques qu'entretiennent les populations avec les langues qu'elles parlent ou qui s'imposent à elles. Nous y reviendrons nous-mêmes longuement dans cet ouvrage. Cependant, lorsqu'il s'agit de mesurer une réalité que chacun peut éprouver lorsqu'il se retrouve en situation de communication grâce à une langue qu'il partage avec son vis-à-vis, on voudrait pouvoir disposer d'un outil simple et incontestable. Malheureusement, le seul probant et exhaustif n'est pas à notre portée : il faudrait pour cela s'entretenir individuellement avec chaque habitant de la planète !

Revenons-donc au sens commun, qui entend par « francophone » une personne capable de s'exprimer en français, quel que soit son niveau ou sa maîtrise d'autres compétences comme l'écriture ou la lecture². On éprouve néanmoins souvent le besoin - caractéristique, voire défaut des usagers de la langue française - de qualifier le locuteur et, bien souvent, de le corriger ! Chacun s'arrogeant le privilège de juger de la valeur de celui qui pratique « sa » langue. De là viennent les ridicules « vous parlez bien français » adressés à un Québécois (dont c'est la langue maternelle...), mais aussi les catégorisations hasardeuses, que nous avons nous-mêmes autrefois pratiquées, distinguant entre « francophones réels » et « francophones partiels », voire le commode « francophiles » utilisé à tort par certains pour désigner des locuteurs de français alors qu'il n'est question que d'attachement ou d'intérêt pour la France et éventuellement pour les cultures francophones.

Entendu comme tel, le concept de « francophone » peut être opérationnalisé à partir de nombreuses sources (recensement, enquêtes, etc.) et de nombreux indicateurs (langue maternelle, langue d'usage, langue écrite et lue, etc.). Dans tous les cas, nous nous sommes efforcés de retenir ce qui rendait le mieux compte de la francophonie telle que déployée dans chacun des contextes analysés. Cette méthode permet d'estimer le nombre de locuteurs du français avec un haut degré de fiabilité.

¹ Dans Maurer. B. *Mesurer la francophonie et identifier les francophones : inventaire critique des sources et des méthodes*. Éditions des archives contemporaines, 2015, 223 p.

² L'OIF et l'ODSEF ne renonceront cependant pas à cette méthode pour estimer, en 2014 comme en 2010, le nombre de francophones dans les pays d'Afrique où le français est langue d'enseignement.

Cela ne veut pas dire que la catégorisation des francophones ne soit pas pertinente, et nous pensons même qu'elle s'impose. Non seulement afin de conserver une démarche scientifique (fondée sur des données précises), mais également pour avoir une vision réaliste et intelligible de ce « continent logique » constitué par l'ensemble des locuteurs de français. Nous proposons d'esquisser des *profils de francophones* qu'il convient de distinguer pour savoir de quoi l'on parle.

La francophonie mondiale recouvre des réalités fort différentes et les dynamiques qui la traversent méritent un examen attentif. En effet, les usages de la langue française (en famille, à l'école, au travail, à l'international...), sa présence dans l'environnement sonore et visuel des populations, la fréquence de son emploi, sont très variables selon les régions, voire selon les pays observés. Tous ces éléments, que l'on peut qualifier de « contextuels », sont déterminants dans l'élaboration des profils de francophones et nous tenterons d'en dessiner les contours pour quelques-uns d'entre eux.

Les chemins de la langue

Si le pourcentage de la population d'un pays ou d'un territoire identifiés comme francophones constitue un outil commode et souvent pertinent d'analyse des différents contextes dans lesquels on parle le français, il ne saurait suffire à lui seul à définir des typologies. Ainsi, le Canada et le Sénégal affichent un taux de francophonie quasiment identique, mais les Québécois éprouvent une réalité francophone bien différente de celle des Sénégalais. À l'autre bout du spectre des variations d'intensité de francophonie, et révélant une autre faiblesse de cet indicateur, l'exemple des « scores » burundais et espagnol. Non seulement ils sont proches tout en recouvrant des réalités assez différentes, mais celui qui semble supérieur et désigner le « plus francophone » des deux concerne le pays où le français est, de fait, moins utilisé !

Pour bien analyser une situation de francophonie, il faut plutôt se placer du point de vue du locuteur et regarder les chemins qui le mènent à la langue française et ceux que cette dernière emprunte pour venir jusqu'à lui. À cette aune, et sans tenir compte de l'appartenance institutionnelle à la Francophonie, on pourrait figurer la « Galaxie francophone » comme reliant trois « planètes », dans lesquelles résideraient trois types de francophones.

La planète « Terre francophone » : Naître en français

La première langue qu'un enfant entend à la naissance et dans laquelle il est élevé par au moins l'un de ses parents est communément appelée la langue maternelle, ou langue première. Dans l'espace francophone, l'essentiel de cette population se trouve en France et, pour partie, dans ses territoires d'outre-mer, au Québec, dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, en Suisse romande et à Monaco. Mais le pourcentage de personnes concernées par cette situation est encore significatif au Liban, au Luxembourg, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick. Enfin, il faut être attentif à une évolution, encore insuffisamment mesurée, qui favorise l'utilisation du français comme langue principalement parlée à la maison chez certains locuteurs africains. Ainsi, comme le montrent des enquêtes réalisées dans plusieurs pays d'Afrique centrale par exemple, une part croissante de parents s'adresse uniquement ou principalement en français à ses enfants et a fait de cette langue la langue du foyer (au Gabon, au Cameroun, au Congo...). Ces familles résident plutôt dans des milieux urbains et les parents ont généralement achevé un cycle d'études au moins secondaires, souvent supérieures. On mesure également ce phénomène chez les immigrants originaires de pays francophones qui s'installent au Canada, et plus spécialement au Québec.

Enfin, il ne faut pas oublier que ces mêmes populations, et leurs descendants, se retrouvent parfois dans des pays où le français n'est qu'une langue étrangère au sein desquels ils entretiennent une francophonie de naissance. Il n'est que de penser au nombre d'expatriés francophones à Londres, à New York ou à Johannesburg.

La planète « Environnement francophone » : Vivre (aussi) en français

Les « francophones de naissance » décrits ci-dessus vivent donc tous en français et dans un environnement francophone (sauf cas d'expatriation). Ils partagent, à des degrés divers, cette configuration avec de très nombreux autres francophones - en fait une majorité - qui sont venus à la langue française par l'école mais qui l'utilisent quasiment quotidiennement dans leur rapport avec l'administration, le milieu médical ou la justice, dans leurs activités culturelles (lecture, spectacle, cinéma...) ou leur consommation médiatique (presse écrite et audiovisuelle), au travail ou dans la sphère économique. Ce constat est valable dans presque tous les pays dont le français est la seule langue officielle alors qu'elle n'est pas première : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal et Togo. Bien sûr, dans certains d'entre eux, comme le Mali ou le Sénégal, l'utilisation d'une langue nationale commune (bambara et wolof) - cas assez rare en Afrique où cohabitent des dizaines et parfois des centaines de langues sur un même territoire - limitera les usages du français, mais le français n'y est jamais une langue tout à fait étrangère (on parle souvent de « langue seconde »).

De même, la langue française fait partie - là encore à des degrés très divers - du paysage des citoyens de tous les autres territoires sur lesquels elle partage le statut de langue officielle

avec une ou plusieurs autres langues : Belgique « non francophone³ », Burundi, Cameroun, Canada « non francophone », Centrafrique, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Suisse « non francophone », Tchad, Val d'Aoste et Vanuatu. Dans cette situation, on peut considérer que pour être parfaitement informé et capable de prendre part activement à la vie sociale et politique de son pays, un citoyen aura grand intérêt à maîtriser et utiliser le français, même si les pays dotés d'une véritable politique linguistique nationale, comme la Belgique, le Canada ou la Suisse, s'efforcent de permettre à chacun de vivre aussi dans une autre langue maternelle ayant un statut de langue officielle (allemand, anglais, italien, néerlandais et romanche, dans ces cas-ci).

Enfin, sans avoir de statut officiel, la langue française peut occuper une place suffisamment importante dans certains domaines de la vie quotidienne des citoyens pour caractériser un rapport familial avec ce qui n'est plus tout à fait une langue étrangère. C'est le cas, lorsqu'elle assure des fonctions de langue d'enseignement à une échelle importante et qu'elle est présente de manière significative dans les productions de l'esprit (expression publique, littérature, presse, publications scientifiques...), comme dans les pays du Maghreb et au Liban.

En orbite, le choix du français langue étrangère

Dans tous les autres pays du monde, qu'ils soient ou non membres ou observateurs de la Francophonie institutionnelle, la connaissance du français n'est pas confortée, ni même parfois mise en œuvre, du fait de l'absence de sollicitations naturelles qui seraient issues, comme nous l'avons vu précédemment, de l'une au moins des activités régulières des femmes et des hommes qui y résident. Elle peut être mobilisée en revanche ponctuellement pour satisfaire à des besoins de communication, des pratiques culturelles ou professionnelles, et elle réunit parfois de véritables spécialistes de la langue française (au premier rang desquels les dizaines de milliers de professeurs de français) qui la maîtrisent parfaitement et en connaissent toutes les subtilités. Il n'est que de constater le nombre d'écrivains de langue française internationalement reconnus qui se sont approprié cette langue pour eux étrangers.

Ces francophones sont dispersés sur toute la planète car la langue française est la seule, avec l'anglais, à être enseignée dans tous les pays du monde.

³ Pour simplifier, nous employons ici « non francophone » pour désigner les territoires administrativement définis comme tels dans un ensemble national officiellement plurilingue ou sur lesquels les francophones de langue maternelle sont minoritaires.

Évidemment, la probabilité de pouvoir échanger en français sera plus grande dans un pays assurant lui-même, au sein de son système éducatif, les conditions d'un apprentissage généralisé (voire obligatoire dans le choix des options d'enseignement) du français langue étrangère. C'est encore assez largement le cas en Europe (Allemagne, Italie, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie ...) où, de surcroît, plusieurs instruments de mesure permettent de connaître le nombre d'individus capables d'avoir une conversation en français (pour la zone Union européenne au moins). Mais c'est aussi le cas dans beaucoup de pays où la connaissance du français est valorisée pour des raisons diverses : historiques, symboliques, mais aussi pratiques, voire utilitaires. Dans ce cas, les plus gros bataillons d'apprenants de français se trouvent dans des pays aussi différents que les États-Unis et le Costa Rica, le Brésil et le Mexique, la Syrie et l'Ouzbékistan, le Nigéria et l'Angola, l'Inde et la Chine ou encore l'Australie... Sans oublier les pays membres ou observateurs de la Francophonie - du Vietnam à l'Autriche, en passant par les Émirats arabes unis et l'Arménie - dont les apprenants de français comme une langue étrangère trouvent dans cette appartenance institutionnelle une motivation supplémentaire.

Comment compter⁴ ?

Ces trois typologies de « francophones » illustrent bien la nécessité de multiplier les sources d'informations pour pouvoir en faire la recension, même incomplète. La richesse et la variété des données collectées garantissent la fiabilité du portrait, mais l'accouchement d'un pourcentage unique ne se fait pas sans douleur et impose des choix !

Les données par pays⁵ présentées dans les tableaux qui suivent ont été calculées en utilisant, par priorité décroissante :

1. Les sources les plus fiables.

La fiabilité d'une source concernant la connaissance d'une langue repose sur la précision de la donnée recueillie, les conditions de sa collecte et le nombre de personnes ayant répondu à la

⁴ Voir le détail des sources et de la méthodologie utilisées pour les estimations dans *La langue française dans le monde 2014* dans l'annexe 2 « Sources et méthodes » ainsi que les explications, la description complète et le détail des calculs dans Harton, Marcoux, Wolff, Jacob-Wagner (2014). *Estimation des francophones dans le monde en 2015. Sources et démarches méthodologiques*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 99 p.

https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef_nr_lfdm_2015_finalweb-elp.pdf

⁵ Voir en annexe le tableau du détail des sources utilisées pour chaque pays et territoire.

question. Le champion toutes catégories de la fiabilité est le recensement, puis l'enquête nationale et enfin le sondage. Malheureusement, les questions sur la connaissance des langues ne sont que rarement présentes dans ces enquêtes qui, de plus, n'interviennent qu'à intervalle espacé, ce qui nous confronte à trois choix possibles :

a. *Actualiser* nos données grâce à une source nouvellement accessible, même si elle n'est pas récente, pourvu qu'elle soit plus fiable que celle utilisée jusqu'alors. Ayant par ailleurs décidé d'abandonner la catégorie « francophones partiels » difficilement mesurable, et de ne pas comptabiliser les apprenants de français, nous avons parfois enregistré une baisse du nombre de francophones par rapport à l'estimation produite en 2010. Dans certains cas, cette baisse reflète une réalité mesurable ou un changement dans la source utilisée, et dans d'autres, elle ne fait que rendre compte pour la première fois d'une situation jusqu'alors mal connue (et parfois surestimée).

b. *Se projeter* dans le temps grâce à la connaissance acquise d'une évolution mesurable du nombre de francophones entre deux dates (quand le même type de source est renseignée à deux moments). Le rythme de progression ou de diminution est alors utilisé pour calculer le nouveau pourcentage (projection linéaire). Cette méthode supposant « toute chose égale par ailleurs » ne peut être utilisée sans discernement et suppose une bonne connaissance du paysage linguistique du pays auquel elle s'applique. Nous l'avons mise en œuvre dans quelques pays de la « Terre francophone » et de la « Planète environnement francophone » lorsqu'aucune indication contraire (changement de statut du français, de son positionnement dans les systèmes éducatifs ou valorisation particulière d'une autre langue) ne suggérait de bouleversement du paysage linguistique.

c. *Reporter*, c'est-à-dire appliquer un taux (et exceptionnellement un effectif), remontant parfois à quelques années, sur une population qui a évolué - à la baisse ou à la hausse - provoquant ainsi un changement de l'effectif de francophones, sans que l'on puisse en attester réellement. Évidemment, dans des pays où la population décroît⁶ (Andorre, Croatie, Hongrie, Slovaquie, mais aussi Maurice, Thaïlande et même - très légèrement - Côte d'Ivoire) une diminution algébrique du nombre de francophones est enregistrée. Dans la même logique, on pourra constater l'effet inverse, comme dans le cas du Nouveau-Brunswick où le pourcentage de francophones est en baisse (recensement de 2011), mais l'effectif en hausse (sur la base des projections de population de Statistique Canada).

⁶ Comme précisé dans l'annexe sur les sources, les projections de population sont celles de l'ONU.

À propos des recensements, nous devons tout de même préciser que la présence, déjà rare, d'une question portant sur les langues ne suffit pas toujours à en faire des sources exploitables. Dans un certain nombre de cas, nous avons même préféré renoncer à utiliser des données disponibles dont la capacité à juger d'une réalité francophone était insuffisante. On comprendra aisément qu'en déclarant « parler principalement une langue à la maison » ou n'y avoir recours qu'« au travail » n'implique pas forcément, ni qu'il s'agit de sa langue maternelle, ni que l'on n'en maîtrise pas une, voire deux autres. Ceci est particulièrement vrai dans les pays officiellement plurilingues et, *a fortiori*, dans les pays où le français est une langue étrangère. Face à ces lacunes, qui concernent tout particulièrement les pays d'Europe n'entrant pas dans le champ d'Eurostat (Albanie, Andorre, Arménie, Moldavie, Monténégro, Serbie, etc.), mais aussi la zone asiatique, nous avons dû recourir aux sources de catégorie 3 (ci-dessous), dans l'attente d'enquêtes nouvelles que l'Observatoire devra initier dans les années à venir.

2. Les sources reflétant la spécificité des situations de francophonie.

Ainsi, pour les pays africains dont le français est la langue d'enseignement sans être la langue maternelle, l'emploi d'une méthode d'estimation indirecte permet de calculer une proportion de francophones avec fiabilité. Cette méthode, aussi employée lors du dénombrement de 2010, consiste à déterminer la proportion de personnes alphabétisées en français selon le nombre d'années d'études (de la primaire jusqu'au supérieur) par groupes d'âges. À partir des enquêtes démographiques et de santé, réalisées dans un grand nombre de pays africains, les effectifs de francophones ont ainsi pu être trouvés.

Toutefois, l'effectif qui en ressort comporte deux lacunes : il exclut tous ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école et il ne tient pas compte des enfants de moins de 10 ans. Grâce à une analyse réalisée par Richard Marcoux et Judicaël Alladatin, de l'ODSEF, (« Les francophones analphabètes en Afrique : un phénomène relativement marginal » à paraître dans *La langue française dans le monde 2014*), qu'à l'exception du Cameroun et de la Côte d'Ivoire, cette apparente sous-estimation n'en est pas une.

Un autre effet est à considérer à propos de la base de calcul : le nombre de personnes âgées de 10 ans et plus sachant lire et écrire le français représente un certain pourcentage de la population l'année de l'enquête. Le même pourcentage de francophones âgés de 10 ans et plus réutilisé, faute de nouvelles données, pour estimer le nombre de francophones, disons 5 ans plus tard, donnera, une fois appliqué à la population totale, une proportion totale de francophones différente car la *structure de la population* aura changé. Le pourcentage de personnes âgées de 10 ans et plus dans la population totale varie au fil des années mais l'absence de données nouvelles nous oblige pourtant conserver les éléments précédents du calcul (le pourcentage de francophones chez les 10 ans et plus) : il en sortira un nouvel effectif, faisant apparaître, selon les cas, une hausse ou une baisse.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne, cet effet de structure joue malheureusement à la baisse puisque la population rajeunit, c'est-à-dire que la part des enfants de moins de 10 ans tend à s'accroître. Nous n'en tirerons pas pour autant la conclusion que la francophonie régresse, mais que tout dépendra de la capacité du système éducatif à absorber et scolariser ces nouvelles générations... rendez-vous dans 10 ans ! Deux exemples viennent illustrer la prudence avec laquelle il convient d'interpréter les statistiques. En effet, malgré une légère baisse du pourcentage total de francophones au Maroc, au Tchad et au Togo (le rapport entre l'effectif de 10 ans et plus sachant lire et écrire le français et la population totale), le nombre total de francophones qui en résulte est en hausse par rapport à 2010 car la population de moins de 10 ans pèse plus lourd dans l'ensemble. Comment interpréter cette apparente contradiction ? Une part plus faible de francophones... devenus pourtant plus nombreux ! Seule une nouvelle enquête fiable pourrait nous éclairer.

3. Les autres sources (et en leur absence)

Les acteurs de terrain - universitaires, coopérants et autorités administratives des pays eux-mêmes⁷ - ne sont, ni tout à fait objectifs, ni toujours bien documentés. Leurs déclarations méritent donc d'être examinées avec prudence et recoupées, lorsque cela est possible, avec des faits constatés ayant potentiellement une influence sur la présence et l'usage d'une langue : niveau d'apprentissage, existence de filières francophones, fréquence et intensité des rapports de la population (ou d'une partie de celle-ci) avec des locuteurs de français (émigration, zones frontalières), présence importante de vecteurs de francophonies (médias, diffuseurs culturels, entreprises...). La fragilité de ce type de sources nous impose néanmoins la plus grande prudence et jamais nous n'avons tenu compte de celles-ci pour revoir à la hausse un effectif estimé d'après des données plus fiables, même si celles-ci étaient parcellaires.

Comme on le voit, chaque source a son intérêt, mais aussi ses limites qui ne permettent pas toujours de rendre exactement compte de la réalité, voire qui en donnent une image déformée si les résultats auxquels elles conduisent ne sont pas expliqués. C'est pour cette raison que certaines données existantes ont été écartées car ne mesurant qu'une petite partie de la

⁷ Chaque État et gouvernement membre et observateur de l'OIF est officiellement interrogé grâce à un questionnaire d'enquête qui comprend plusieurs volets, dont l'un porte sur l'estimation du nombre de francophones.

francophonie : comme lorsqu'une question de recensement ne s'intéresse qu'à la langue maternelle ou à « la première langue étrangère parlée » (et néglige la deuxième ou la troisième, places souvent occupées par le français en Europe ou en Asie par exemple) ; ou qu'elle n'enregistre que les locuteurs d'une « langue principalement parlée à la maison » dans un pays où une autre langue nationale est partagée par le plus grand nombre, alors même que le français est maîtrisé par une majorité, mais dans d'autres usages que domestiques ; ou encore qu'elle ne permet de mesurer que les personnes sachant lire et écrire la langue française, qui ne représentent qu'une partie des francophones dans les pays où le français est uniquement une langue étrangère⁸. Ces mises en garde étant faites, nous pouvons tout de même essayer de faire ressortir les faits saillants des évolutions en cours.

⁸ L'un ou l'autre de ces cas de figure s'est présenté pour les pays suivants : Arménie, Cambodge, Ghana, Luxembourg, Maurice, Moldavie, République tchèque, Serbie, Seychelles, Suisse, Thaïlande.

Annexe 1

Sources⁹ et méthodes¹⁰

Les recensements

Lorsqu'ils comprennent des questions relatives à la maîtrise et à l'usage de la langue française (généralement posées aux individus âgés de 3 ou 6 ans et plus), les recensements correspondent à l'outil idéal évoqué plus haut principalement parce que chaque habitant d'un territoire se trouve ainsi « fiché » avec ses principales caractéristiques. Cela en fait une source d'une très grande fiabilité. Bien sûr, la fréquence de telles recensions (souvent décennale) oblige à procéder à quelques calculs d'actualisation des résultats en fonction de l'augmentation de la population.

17 estimations ont été établies sur cette base : Burundi, Cameroun, Canada (total), Comores, Estonie, Géorgie, Hongrie, Mali, Maroc, Mauritanie, Monténégro, Nouveau-Brunswick, Québec, Rwanda, Tunisie, Ukraine et Vanuatu. Ont également été reprises des données de recensement pour certains territoires français d'outre-mer : Mayotte, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Les grandes enquêtes

Elles s'appellent EDS (*Enquêtes démographiques et de santé* réalisées par ICF international sur financement de l'USAID, l'Agence publique pour le développement des États-Unis) ou EEA (*Enquête sur l'éducation des adultes*, réalisées par Eurostat avec les instituts de statistiques nationaux des pays européens) et concernent des échantillons moindres que ceux des recensements, parfois limités à une tranche d'âges (de 25 à 64 ans pour l'EEA), mais touchent néanmoins entre 5 000 et 30 000 ménages suivant les pays. Elles comprennent des données sur le niveau d'instruction (nécessaire au calcul du nombre de francophones dans les pays où le français est langue d'enseignement) ou sur les langues maternelles et les autres langues connues des répondants. La possibilité de disposer des résultats à deux années de distance (dans le cas des EDS seulement) nous a permis de calculer une projection linéaire pour 2015. Certaines enquêtes réalisées à une échelle nationale ont également été utilisées :

⁹ Voir ci-dessous le tableau recensant les sources utilisées pour chaque estimation.

¹⁰ Le détail des procédés méthodologiques développés pour réaliser les estimations à paraître dans *La langue française dans le monde 2014* est exposé dans la note méthodologique préparée par l'ODSEF.

pour Andorre et plusieurs territoires français d'outre-mer¹¹ (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion). Ces enquêtes constituent une source d'informations précieuses et précises.

30 estimations ont été produites à partir de ces sources : Andorre (enquête nationale), Autriche, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Centrafrique (Rép. Centrafricaine), Chypre, Congo, Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Croatie, France, Gabon, Grèce, Guinée, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Niger, Pologne, Roumanie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse¹², Tchad, Tchéquie (Rép.), Togo.

Les sondages

Réalisés sur une échelle nationale ou sur des portions d'un territoire, ils proviennent d'instituts indépendants à la demande des autorités publiques (comme dans le cas d'Eurobaromètre) et recueillent les déclarations d'un échantillon représentatif d'une population sur une base beaucoup plus modeste (autour de 1 000 personnes) et pour une tranche d'âge (les + de 15 ans pour Eurobaromètre). Les données provenant d'Eurobaromètre ont systématiquement été combinées avec celles issues des grandes enquêtes. Dans le cas des pays dont l'essentiel de la population ou une partie significative de celle-ci est de langue maternelle française, les données de scolarisation ou d'effectifs de population par tranche d'âge (pour les enfants de moins de 6 ans notamment) ont permis de compléter le calcul¹³.

Ces données ont été exploitées en complément de celles des grandes enquêtes pour les pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, France, Grèce, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie.

Les autres sources

Enfin, dans certains cas, plus rares, et en l'absence de nouvelles données, nous avons conservé le pourcentage proposé en 2010 (qui était parfois lui-même une reconduction d'un taux plus anciens) : Arménie, Cap-Vert, Djibouti, Dominique, Égypte, Ex-république yougoslave de Macédoine, Fédération Wallonie-Bruxelles, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée

¹¹ Enquêtes Information et vie quotidienne (IVQ) de l'Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE (France).

¹² Dans le cas de la Suisse, les réponses aux questions posées sur les langues dans le dernier recensement (2011) étant difficiles à catégoriser, nous avons fondé l'estimation sur les résultats d'une EEA 2011.

¹³ Si les apprenants de français (comme une langue étrangère) ont été exclus cette fois-ci des calculs, une exception a été faite dans les cas de la Belgique et du Luxembourg dont le caractère plurilingue induit une dynamique favorable à l'usage du français pour ceux qui l'apprennent.

équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Madagascar, Maurice, Moldavie, Monaco, Mozambique, Sao-Tomé-Et-Principe, Thaïlande, Vanuatu et Vietnam.

Nous avons également tenu compte et examiné les propositions que nous ont faites des observateurs avertis (chercheurs, autorités publiques ou acteurs de la coopération linguistique et éducatives) pour les cas suivants : Émirats arabes unis, Qatar, République dominicaine, Uruguay¹⁴. À la lumière des données disponibles dans des domaines connexes à l'usage des langues, comme l'apprentissage en français ou bilingue, nous avons alors construit une estimation crédible, mais non définitive, toujours en nous appuyant, lorsqu'elle existait, sur l'estimation retenue pour l'édition 2010 de *La langue française dans le monde*. Il faut d'ailleurs noter que cette méthode n'a jamais conduit à une augmentation du pourcentage ou du nombre de francophones et que c'est même parfois sur la recommandation de l'État concerné que les estimations ont été revues à la baisse (Seychelles).

Au total, 27 estimations relèvent de cette catégorie : Albanie, Arménie, Cambodge, Cap-Vert, Djibouti, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Fédération Wallonie-Bruxelles, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée-Équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Macédoine, Madagascar, Maurice, Monaco, Mozambique, Qatar, République dominicaine, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Thaïlande, Uruguay et Vietnam.

Malheureusement, pour l'un des pays observateurs de la Francophonie, la Bosnie-Herzégovine, aucune donnée sérieuse n'ayant pu être identifiée, nous avons renoncé à proposer une estimation du nombre de francophones pour cette année.

Hors OIF

Les estimations concernant les pays ou territoires situés en dehors de l'espace institutionnel de la Francophonie (limité aux 77 membres et observateurs de l'OIF), reposent uniquement sur les données de recensements ou de grandes enquêtes (parfois complétées par celles d'Eurobaromètre), à l'exception du chiffre donné pour Israël, fondé sur les travaux d'un chercheur¹⁵. Ainsi, s'ajoutent à l'Algérie, les États-Unis, Israël et le Val d'Aoste, déjà présents en 2010, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède dont une part significative de la population (entre 7% et 23% selon les pays) déclare avoir le français pour langue

¹⁴ Etienne Rivard, Coordonnateur du CIEQ-Laval, Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), Université Laval

¹⁵ Eliezer Ben-Raphael « Une francophonie plurielle : le cas d'Israël », *Alternative francophone* vol.1,4 (2011) : 64-98

maternelle ou le parler suffisamment « pour pouvoir participer à une conversation », qu'il soit sa 1^{re}, 2^e ou 3^e langue étrangère. Pour chacun de ces pays, les résultats de l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA 2011) ont été associés à ceux d'Eurobaromètre (2012), sauf pour la Norvège (EEA seule) et le Royaume uni (Eurobaromètre seul).

Sources utilisées pour les projections démographiques au 1^{er} juillet 2015¹⁶

Pour tous les calculs ce sont les plus récentes estimations et projections de population des Nations Unies diffusées en 2013 qui ont été utilisées : United Nations, Department of Economics and Social Affairs, Population Division (2013). World Population Prospects : The 2012 Revision.

Pour certains pays États membres de l'OIF, nous avons utilisé plutôt les estimations officielles : Statistiques Canada pour Canada (total), Canada-Nouveau-Brunswick et Canada-Québec ; l'INSEE pour la France et deux de ses territoires d'outre-mer (Saint-Barthélemy et Saint-Martin) ; l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

¹⁶ Les données produites le sont par intervalle de 5 ans lorsque ventilées par groupes d'âge. D'où le fait que nous n'avons pas exploité les projections pour l'année 2014.

Annexe 2

Tableau détaillé des sources utilisées

| | |
|-------------------------------------|--|
| Albanie* | Observateurs avertis - Reprise |
| Andorre* | Enquête nationale |
| Arménie* | Observateurs avertis - Reprise |
| Autriche | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Belgique | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Bénin | EDS 2010-2011 |
| Bosnie-Herzégovine | Aucune source |
| Bulgarie | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Burkina Faso | EDS 2010 |
| Burundi | RGPH 2008 |
| Cambodge* | Observateurs avertis - Reprise |
| Cameroun | RGPH 2005 |
| Canada (total) | RGPH 2011 |
| Cap-Vert | Observateurs avertis - Nouvelle estimation |
| Centrafrique* | EDS 1994 |
| Chypre | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Comores* | RGPH 2003 |
| Congo | EDS 2011-2012 |
| Congo* (République démocratique du) | EDS 2007 |
| Côte d'Ivoire | EDS 2011-2012 |
| Croatie* | EEA 2007 et Eurobaromètre 2005** |
| Djibouti* | Observateurs avertis - Reprise |
| Dominique* | Observateurs avertis - Reprise |
| Égypte* | Observateurs avertis - Reprise |
| Émirats arabes unis | Observateurs avertis - Nouvelle estimation |

| | |
|----------------------------------|--|
| Estonie | RGPH 2011 |
| Ex-rép. yougoslave de Macédoine* | Observateurs avertis - Reprise |
| Fédération Wallonie-Bruxelles* | Observateurs avertis - Reprise |
| France | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Gabon | EDS 2012 |
| Géorgie | RGPH 2002 |
| Ghana | Observateurs avertis - Nouvelle estimation |
| Grèce | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Guinée | EDS 1999/2005 |
| Guinée-Bissau | Observateurs avertis - Nouvelle estimation |
| Guinée-Équatoriale* | Observateurs avertis - Reprise |
| Haiti* | Observateurs avertis - Reprise |
| Hongrie | RGPH 2011 |
| Laos* | Observateurs avertis - Reprise |
| Lettonie | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Liban* | Observateurs avertis - Reprise |
| Lituanie | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Luxembourg | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Madagascar* | Observateurs avertis - Reprise |
| Mali | RGHP 2009 |
| Maroc* | RGPH 2004 |
| Maurice* | Observateurs avertis - Reprise |
| Mauritanie* | RGPH 2000 |
| Moldavie* | Observateurs avertis - Reprise |
| Monaco* | Observateurs avertis - Reprise |
| Monténégro | RGPH 2011 |
| Mozambique* | Observateurs avertis - Reprise |
| Niger | EDS 1998/ 2006 |
| Nouveau-Brunswick | RGPH 2011 |

| | |
|------------------------|--|
| Pologne | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Qatar | Observateurs avertis - Nouvelle estimation |
| Québec | RGPH 2011 |
| République dominicaine | Observateurs avertis - Nouvelle estimation |
| Roumanie | EEA 2007 et Eurobaromètre 2012** |
| Rwanda* | RGHP 2002 |
| Sainte-Lucie* | Observateurs avertis - Reprise |
| Sao Tomé-et-Principe | Nouvelle |
| Sénégal | EDS-2010-2011 |
| Serbie | EEA 2011 |
| Seychelles | Observateurs avertis - Nouvelle |
| Slovaquie | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Slovénie | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Suisse | EEA 2011 |
| Tchad* | EDS 2004 |
| Tchèque (Rép.) | EEA 2011 et Eurobaromètre 2012** |
| Thaïlande* | Observateurs avertis - Reprise |
| Togo* | EDS 1998 |
| Tunisie | Micro RGPH 2009 |
| Ukraine* | RGPH 2001 |
| Uruguay | Observateurs avertis - Nouvelle estimation |
| Vanuatu | RGPH 2009 |
| Vietnam* | Observateurs avertis - Reprise |

* Reprise et ajustement de l'estimation précédente

** En ajoutant une partie des apprenants en français (pour les -15 ans)